



2022/12-51

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 095-219505922-20221213-DM4-BF

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 13 décembre 2022 **Date d'affichage : 13 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 19 décembre à 20h00, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 13 décembre 2022 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame le Maire, Anne-Marie MAURICE.

Étaient présents : M. SCHWEIZER François, M. MAURICE Jean-Pierre, M. DIGAIRE Sylvain, M. Pierre ARDITTI, M. FERREIRA Frédéric, Mme CHABRIT Corinne, Mme ENEE Candice, Mme LOZAC'H Véronique, Mme SCHEMBRI Marie-Lyne, M. BALLOT Yves, M. SIMON Vincent, M. VINOLAS Jean-Louis et Mme REUSSARD Véronique sont présents.

Absents ayant donné pouvoir : Madame RAYSSEGUIER Nadège donne pouvoir à Madame CHABRIT Corinne.

Ouverture du Conseil à 20H00.

Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

M. MAURICE Jean-Pierre est élu secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°4 SUR LE BUDGET COMMUNE

Il convient d'établir une Décision Modificative sur le budget commune.

Budget « COMMUNE »

Section FONCTIONNEMENT

N° chapitre	N° Article	Dépenses		Recettes	
		Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
67	673	31 305,67 €			
	6817		31 305,67 €		
66	66111		200,00 €		
O22		200,00 €			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :
D'accepter cette Décision Modificative N°4

ADOpte : à l'unanimité

Fait à Seraincourt, le 20 décembre 2022

Le Maire,
Anne-Marie MAURICE

